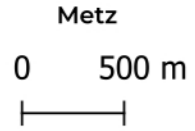
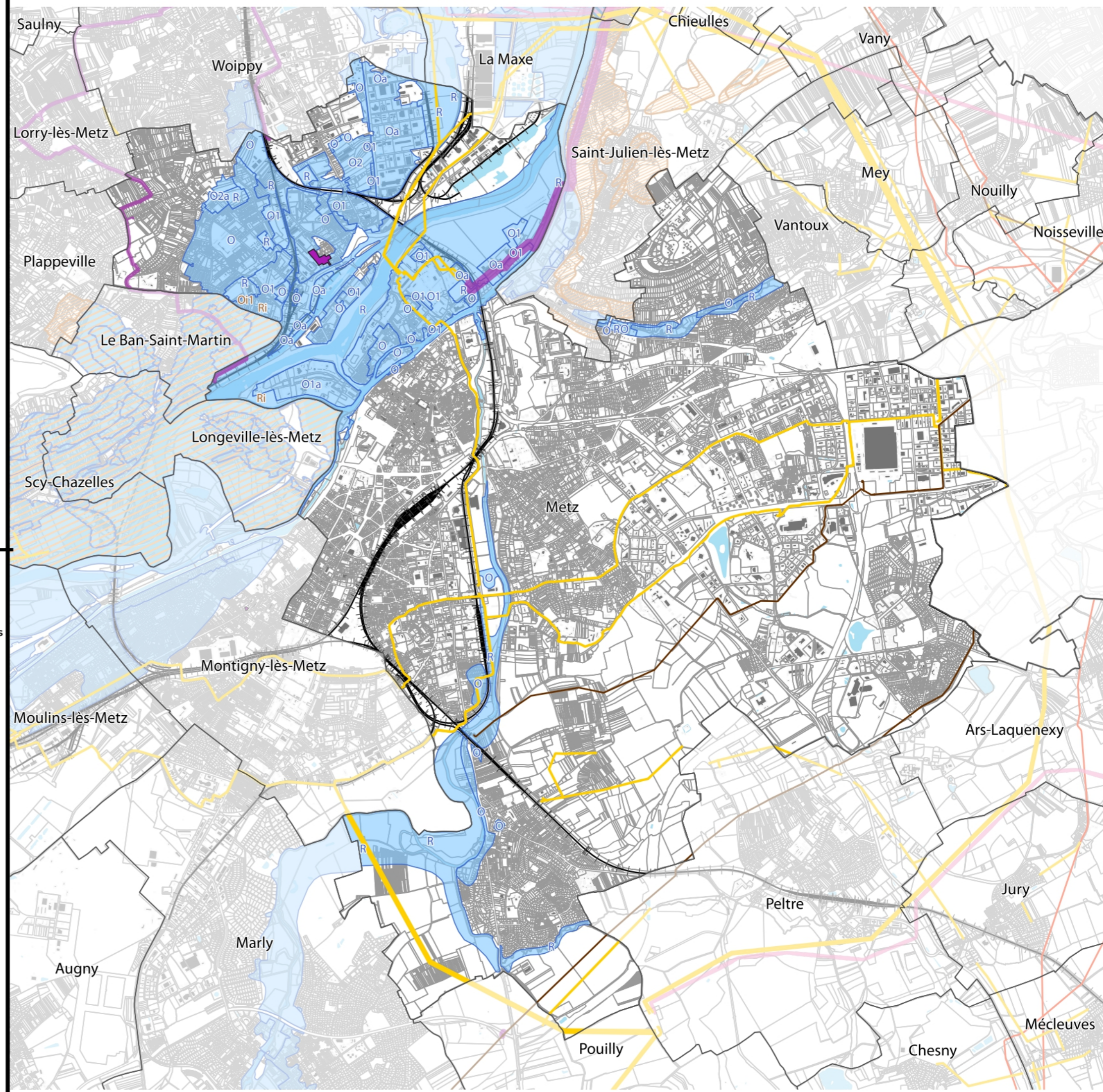


ANNEXES

Servitudes d'utilité publique relatives à la sécurité publique



Édition du document	Date de référence			Procédure en cours
	Arrêt du PLUI	DCM	02/10/2023	
15/05/2024	Approbation du PLUI	DCM	03/06/2024	
Maison de la Métropole				
1 place du parlement de Metz CS 30353 57011 Metz Cedex 1 plui.metzmetropole.fr				



- AR6 - Servitudes aux abords des champs de tir**
- EL2 - Servitudes en zones submersibles de la Moselle valant plan de prévention des risques naturels prévisibles**
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz**
- Air Liquide - Données non transmises par le concessionnaire
- TRAPIL - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire
- GRT Gaz - Données non transmises par le concessionnaire
- GRDF
- I3 - Servitudes concernant l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbure et de produits chimiques**
- Canalisation (GRTGaz)
- Station (GRTGaz)
- Canalisation (TRAPIL) - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques**
- Câble électrique (RTE)
- Poste électrique (ENEDIS)
- Câble électrique (ENEDIS)
- Câbles (URM)
- INFO - Canalisation Air Liquide
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**
- Inondations
- Mouvements de terrain
- Inondations et mouvements de terrain
- Miniers
- PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**

